



VALISE PÉDAGOGIQUE
"ÉLARGISSEMENT DE L'UNION EUROPÉENNE"

44.- VIVRE ENSEMBLE EN EUROPE

PAR PAUL COLLOWALD

PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION ROBERT SCHUMAN

ANCIEN CORRESPONDANT DU JOURNAL LE MONDE À STRASBOURG

ANCIEN DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'INFORMATION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

| Type de document | Niveau des apprenants | | |
|------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|
| | Secondaire I 1 | Secondaire II 2 | Adultes 3 |
| | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |

J'écris ces lignes en juillet 2012. A la une des journaux, on commente encore les résultats du récent Conseil européen, au cours duquel les chefs d'État ou de gouvernement de l'Union Européenne ont essayé de « sortir de la crise ».

Depuis 3 ans, on parle de « sortir de la crise », avec ses composantes financières, économiques, sociales et politiques. Une prise de conscience que l'avenir des jeunes générations est grandement concerné se fait de plus en plus sentir. Dans ma lointaine jeunesse – en 2013, j'aurai 90 ans – nous étions non pas en « sortie de crise », mais en « sortie de guerre ». Des ruines et de la haine autour de nous. Il fallait relever les ruines et reconstruire la PAIX.

Des milliers d'entre nous reprenaient leurs études interrompues, à la recherche d'un emploi, désireux de fonder une famille, en pleine crise du logement. Notre chance a été que, dès le 9 mai 1950, avec la Déclaration Schuman, nous avons eu la perspective de pouvoir participer à un après-guerre autrement, c'est-à-dire ne pas recommencer le Traité de Versailles et la suite. Le 9 mai 1950, c'était la réponse historique, cinq ans après une guerre particulièrement meurtrière, rendue encore plus atroce par la cruauté du régime nazi.

En 2012, à quoi bon rappeler ça aux jeunes ? La paix ? Elle est acquise ! Vous les ennuyez avec nos histoires anciennes ; leurs centres d'intérêt sont différents, avec en priorité l'emploi. De surcroît, ils ont compris qu'ils vivent dans une société "mondialisée", génératrice d'incertitudes et d'un sentiment d'impuissance.

Je suis entré avec vous en ce XXI^e siècle, les yeux ouverts, et je sais bien que le monde a changé, que la société (l'État, l'école, l'église, etc.) sont en pleine mutation, mais sur notre planète menacée, je sais aussi que le VIVRE ENSEMBLE nécessite toujours des réponses liées à des valeurs, enracinées dans l'Histoire. Parfois, une citation très simple devrait nous faire réfléchir. Ainsi, celle d'un ancien président des États-Unis d'Amérique, assassiné pour ses convictions anti-esclavagistes, Abraham Lincoln : « *pour savoir ce qu'il faut faire, il faut savoir d'où l'on vient et où l'on veut aller* ».

Dans cette approche, à la fois modeste et concrète, je retrouve à la fois la finalité et les mots de l'acte de naissance de notre aventure européenne, le 9 mai 1950. « La paix mondiale ne saurait être sauvegardée sans des efforts créateurs à la mesure des dangers qui la menacent ». C'est la première phrase de la Déclaration Schuman ! En 2012, cela n'aurait-il plus de signification ?

Au deuxième paragraphe, on entend apporter à notre "civilisation", la contribution d'une « Europe organisée et vivante ». Ensuite, le texte ne se perd pas dans les nuages, il est conscient des réalités : il faut commencer par la réconciliation de la France et de l'Allemagne, créer « *d'abord une solidarité de fait, faire les premiers pas en plaçant l'ensemble de la production franco-allemande du charbon et de l'acier sous une Haute-Autorité commune, dans une organisation ouverte à la participation des autres pays d'Europe* ». Voilà aussi le début de l'approche institutionnelle, sous le signe de la supranationalité, c'est-à-dire le partage de la souveraineté et des compétences.

Si nous poursuivons notre relecture de la Déclaration Schuman, on nous explique que « cette mise en commun » sera la « première étape de la Fédération européenne » : nous voici donc dans l'objectif lointain, et au passage, on notera que cette « *solidarité de production (...) manifestera que toute guerre entre la France et l'Allemagne devient non seulement impensable, mais matériellement impossible* ».

Ce que Robert Schuman avait indiqué dans son propos introductif (la proposition du gouvernement français s'adresse à l'Est comme au Sud), est ensuite repris dans le texte : « *l'Europe pourra, avec des moyens accrus, poursuivre la réalisation de l'une de ses tâches essentielles : le développement du continent africain* ».

Est-ce là une Europe frileuse, repliée sur elle-même ? Cette proposition, transmise à Konrad Adenauer le 9 mai 1950 au matin par Robert Mischlich, proche collaborateur de Robert Schuman, on comprend, dès lors, qu'elle suscite chez le chancelier allemand un enthousiasme qu'il ne cachera pas le soir à sa conférence de presse à Bonn.

Pour ma part, jeune journaliste à Strasbourg, dans mon premier long entretien avec Robert Schuman, j'avais perçu les inquiétudes et l'espoir du Ministre des Affaires étrangères, le 12 août 1949. C'était à la veille des premières élections allemandes : qu'allait-il sortir des urnes ? un premier Bundestag et un premier gouvernement ? présidé par qui ? auxquels les Alliés proposeraient quoi ?

Le 9 mai 1950, dans notre salle de rédaction, le téléscripneur de l'AFP crépitait : les 36 premières lignes de la Déclaration Schuman, inspirée par Jean Monnet, apportaient la réponse à l'ensemble des questions que s'était posé Robert Schuman, 9 mois plus tôt à Strasbourg à propos du "problème allemand" à résoudre.

En lisant cette dépêche, avec mon rédacteur en chef, nous prenions conscience d'un événement historique, d'un acte politique qui rompait avec le "*Vae Victis*", le "malheur du vaincu", de nos manuels d'histoire. Autour de la même table, vainqueurs et vaincus allaient, sous le signe de l'égalité des droits, entreprendre la difficile construction d'une communauté européenne.

Étant ainsi tombé dans "la marmite européenne", j'ai eu la chance de pouvoir ensuite participer sous différentes formes, à cette "aventure européenne" à Strasbourg, à Luxembourg et à Bruxelles.

Assurément, les défis et les enjeux de 2012 sont différents et tout en pouvant être fiers de l'acquis, nos responsables politiques doivent retenir l'enseignement d'un passé récent trop marqué par le « pas assez ; trop tard ». Persévérer et réinventer seraient un impératif majeur. Et puisqu'il s'agit désormais d'aller au-delà de textes signés en 2009, appliquons au moins le Préambule du Traité de Lisbonne signé par les 27 chefs d'État :

« résolu à poursuivre le processus créant une union sans cesse plus étroite entre les peuples de l'Europe, dans laquelle les décisions sont prises le plus près possible des citoyens, conformément au principe de subsidiarité ; dans la perspective des étapes ultérieures à franchir pour faire progresser l'intégration européenne [...] ».

Certains que nos lecteurs sont ou vont être des électeurs en 2014, j'aimerais leur confier ce message de Robert Schuman : *« l'Europe n'est pas un problème de générations. Il nous faudra du temps. Mais ce qui est préparé par les aînés n'est valable que si les générations nouvelles y apportent leur enthousiasme ».*

Message transmis. Mission accomplie. On continue... avec vous !

Auteur : **PAUL COLLOWALD**, Association Robert Schuman, 2012

Le contenu de la publication relève de la seule responsabilité de l'auteur et ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue de l'Union européenne ou des partenaires au projet.



Licence de libre diffusion *Creative Commons* : le document peut être librement utilisé, à la condition de l'attribuer à l'auteur en citant son nom ; seules les utilisations non commerciales sont autorisées (les utilisations commerciales restent soumises à autorisation) ; les modifications doivent d'être assorties des mêmes options *Creative Commons* que le document initial.

Ce document est extrait de la **VALISE PÉDAGOGIQUE SUR L'ÉLARGISSEMENT DE L'UNION EUROPÉENNE** (qui existe en allemand, anglais, bulgare, croate, français et polonais) destinée à l'enseignement secondaire (I & II) et aux activités d'animation européenne des ONG engagées dans l'éducation à la citoyenneté démocratique active (Académies européennes, Maisons de l'Europe, etc.). Elle a été produite, dans le cadre d'un projet cofinancé par l'Union européenne (programme PRINCE), par l'Académie européenne de Berlin (porteur de projet), l'Association bulgare des enseignants d'allemand (BDV), le Centre européen Robert Schuman (CERS) à Scy-Chazelles, le Conseil Atlantique de Croatie et la Fondation polonaise Robert Schuman.



La valise pédagogique "Élargissement de l'Union européenne" a été élaborée avec l'aide de l'Union européenne (programme PRINCE).

